Ecole de l'Hermitage

Conseil d'école du 23 mars 2021

Présents :

RPE : Mme Fauque, M. Delerue, Mme Valadié, Mme Bouton, Mme Petit, Mme Zaffran

Municipalité : Mme Mériadec, élue aux Affaires Scolaires, M. Béal, responsable du service Enfance-Jeunesse, Mme Anne-Soizic Loirat, service Enfance-Jeunesse

Enseignantes : Mmes Chanteloup, Galliou, Gauyacq, Gouy, Maschi, Régnier, Koper, Tréhello

Directrice : Mme Fourage

Absents excusés : M. Bourrel IEN, Mme Le Bretonnic RPE

I – Rentrée 2021

Carte Scolaire

Les effectifs prévus pour la rentrée 2021 sont de 168 élèves avec les ULIS. Pas de mesure de carte scolaire. 31 CP sont attendus à la rentrée 2021.

Nouveaux horaires

Afin de maintenir trois services de cantine et d'harmoniser la durée de la pause méridienne pour les 3 écoles publiques, de nouveaux horaires ont été proposés par la municipalité et validés par le conseil des maîtres :

8h45-11h45	13h30-16h30
Ouverture du portail 8h35 – 13h20	

La pause méridienne sera donc d'1h45 pour les trois écoles. Les trois services de cantine sont appréciés par les enfants et le personnel.

Proposition d'alterner les classes qui mangent au 2ème et au 3ème service dans un roulement régulier. Une discussion sera engagée par les enseignantes des classes concernées afin de recueillir les avis des enfants par rapport à cela.

Horaires d'Aimé Césaire : 8h50-11h50 Horaires des Asphodèles : 8h40-11h40

II – Protocole sanitaire

Masque : L'obligation de porter des masques de catégorie 1 est bien respectée par les élèves.

Question à propos du port du masque à la cantine : Anne-Soizic Loirat explique que les enfants l'enlèvent pour manger mais le remettent pour chaque déplacement (aller chercher du pain, de l'eau…).

Activités sportives : A compter du 19 mars, les activités sportives dans des équipements sportifs couverts sont de nouveau autorisées. Les activités physiques sans port du masque sont autorisées à l'extérieur et à l'intérieur dans le respect de la distanciation physique (2 mètres). Il est possible de pratiquer une activité physique avec port du masque si celle –ci est jugée « d'intensité basse » : danse, arts du cirque, ateliers gymniques. Les activités aquatiques sont autorisées. L'usage des vestiaires est autorisé.

Les rencontres sportives demeurent interdites.

Tests salivaires : ils ont débutés en Loire-Atlantique le 11 mars. Les écoles sont sélectionnées en fonction du taux d'incidence relevé et des indicateurs fournis par l'ARS. L'objectif est de faire 8000 tests/semaine dans le département. Les personnes habilitées à pratiquer ces tests sont les infirmiers et médecins scolaires, les médiateurs anti-covid (profil santé qui ont suivi deux modules de formation assurés par la protection civile) et des médiateurs de la Croix Rouge. Les enseignants peuvent être volontaires pour aider à la supervision. Les municipalités sont mises à contribution pour la mise à disposition de locaux adaptés.

L'école de l'Hermitage n'est pas concernée par ces tests pour le moment.

III– Budget 2021

Budget de fonctionnement

56 euros par enfant (somme identique au budget 2020).

13 040 euros pour l'année répartis en :

8 850 € pour les fournitures scolaires, administratives, les abonnements, le petit matériel.

4 190 € pour les sorties, le transport, le matériel PPMS et les interventions ECOPOLE.

Investissement

5 000 euros pour l'équipement informatique – 10 000 euros pour le renouvellement du mobilier d'une classe.

Appel à projet pour un socle numérique lancé par le gouvernement

Cet appel à projet centré sur le 1er degré vise à assurer un égal accès à un équipement numérique de base dans les écoles élémentaires. Les projets sont construits par les municipalités et les équipes pédagogiques sur la base d'un diagnostic préalable. Après validation du projet proposé, la subvention accordée par l'état permet de financer à hauteur de 50 à 70 % des équipements considérés comme un « socle de base ». A savoir, par classe : un vidéoprojecteur avec ordinateur associé, un accès à internet, appareil photo numérique, imprimante en réseau. Par école : des équipements mobiles mutualisables : un pack d'ordinateurs portables pour 4 classes. Le bureau de direction est équipé d'un ensemble numérique permettant l'accès aux ressources et services pédagogiques, la relation aux parents (ENT, messagerie…). Pour notre école, M. Béal précise que le projet d'achat de 2 classes mobiles (chaque classe mobile comportant 25 ordinateurs) aurait un coût de 16 000 € par classe mobile. 2 000 € pour un vidéoprojecteur interactif (actuellement, les classes de CP et d'ULIS en sont équipées). A terme chaque classe en sera équipée.

L'accès à l'espace numérique de travail E-primo serait financé à 50% (400 euros/an sans subvention, 1,80 euros /élève). Ces subventions sont étalées sur 2 ans.

IV– Réhabilitation de l'école

Les travaux avancent bien. Aurélien Béal précise qu'ils devraient être terminés à la fin mai. Le déménagement des classes de Mme Chanteloup, Mme Maschi et Mme Régnier pourrait se faire tranquillement dans le courant du mois de juin.

L'extérieur sera fait pendant les vacances de printemps.

Un balayage des cailloux est prévu tous les matins. Des arbres ont été arrachés pendant les vacances d'hiver mais ceux qui sont dans la cour devraient y demeurer.

Point dangereux : des fils ressortent au niveau de la main courante sur la rampe permettant l'accès à la cantine.

-idée de poser des jardinières que les enfants ensemenceraient, et qui seraient installées sur la rampe.

Problème de la soufflerie dans la classe d'Armelle Galliou : c'est un bruit de fond lancinant et bruyant. Il y a eu une intervention mais sans grande différence. De plus l'isolation entre la classe à l'étage et celle d'Armelle laisse passer de nombreux sons parasites (bruits de chaises, voix des enfants lorsqu'ils chantent…) le plancher en bois est moins isolant qu'une dalle béton.

Question de M Delerue : le volume sonore a-t-il été mesuré ? Cela sera envisagé.

Question à propos du garage à vélo : toujours en litige avec l'entreprise. Les accroche-vélos sont très dégradés.

Problème de lumières qui restent trop longtemps allumées à l'extérieur et dans le couloir de l'étage, peut-être un problème de réglage des capteurs.

Demande d'installation de films sur les fenêtres afin de limiter l'ensoleillement qui est très important. M. Béal confirme que cela sera fait. Ces films seront installés aussi pour répondre au plan Vigipirate.

Problème du portail côté périscolaire : le portail s'ouvre très facilement même lorsqu'il est fermé à clé.

V– Vigipirate

Le 5 mars, nous sommes passés en plan Vigipirate « sécurité renforcée-risque attentat ». L'accueil à l'entrée de l'école doit se faire par un adulte, un contrôle visuel des sacs peut être effectué, l'identité des personnes étrangères à l'établissement peut être vérifiée, il convient d'éviter tout attroupement aux abords de l'école et de ne pas s'attarder devant le portail. Il est demandé à chacun de signaler tout objet suspect ou toute personne ayant un comportement suspect.

Un exercice « Intrusion- anti-attentat »a été réalisé avant les vacances de la Toussaint. Trois exercices évacuation incendie sont réalisés dans l'année ainsi qu'un exercice de confinement.

VI- Projets et sorties

Projet Bassin mobile

Grâce à l'installation d'un bassin mobile sur la commune du Pellerin, dans l'espace derrière les Halles, les élèves de CP et de CE1 vont bénéficier d'une initiation à la natation. L'apprentissage de la natation fait partie des programmes de l'Education Nationale. Une convention entre la municipalité, Nantes natation et l'Education Nationale a été signée.

Le bassin se trouvera derrière les halles et 15 enfants (soit une demi-classe) pourront y accéder, pendant que l'autre moitié de classe sera sous les halles dans une autre pratique physique avec un animateur sportif.

Le bassin mesure 12m x 6m sur une dalle de béton, il est sécurisé. Il y a des vestiaires (non mixtes : un vestiaire pour les garçons et un autre pour les filles), des douches. La température de l'eau est de 27 °C. Un tunnel d'accès servira de couloir, il permettra aux enfants qui entrent et sortent de ne pas se croiser. Un barnum de protection de 12mX14 m de long sera installé au-dessus du bassin.

Présence de 2 maîtres-nageurs sauveteurs, un dans le bassin, un en extérieur

Les séances commenceront le 11 mai jusqu'aux vacances d'été, elles auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Il ne sera pas possible pour les habitants d'utiliser le parking sous les halles durant cette période. Cependant, le marché sera maintenu.

Chaque séance dans l'eau durera 45 minutes. 2 groupes passeront le matin et 2 autres l'après-midi.

Un projet pédagogique sera élaboré par les enseignantes concernées qui recevront l'aide M. Barillot, CPC de la circonscription.

Questions : concernant l'hygiène, est-ce qu'il y aura nettoyage des vestiaires entre chaque groupe ? oui, 2 fois par jour.

Les RPE s'interrogent quant au temps nécessaire au déshabillage/habillage, à la douche. Nous allons avoir un temps nécessaire pour nous caler et nous organiser ! Les parents seront mis à contribution en amont afin d'encourager au maximum l'autonomie de leur enfant par rapport à cela.

Il y aura un appel par classe aux accompagnateurs avec un planning complet afin que chacun puisse s'inscrire et anticiper. En respect des textes officiels, les accompagnateurs bénévoles assurent l'encadrement de la vie collective (trajet, vestiaires, douche) mais n'interviennent pas dans l'activité d'enseignement. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'Education Nationale. Leur participation est soumise à l'autorisation préalable de la directrice.

L'enseignante ne sera pas dans l'eau, elle sera en surveillance.

La qualité de l'eau sera vérifiée par Nantes Natation.

Un filet sera installé pour éviter les déjections des pigeons sous les Halles.

Les projets vécus et en cours

Le cirque : les ateliers reprennent avec les classes des cm1-cm2 à partir du 25 mars pour 9 séances. Les classes de CP et CE1 auront une semaine banalisée cirque du 17 au 25 juin.

La danse : les CP – CE1 – CE2 ont mené leur projet avec Nathalie Le Guen, intervenante Musique et danse. Les classe de Mmes Maschi et Chanteloup vont normalement assister à un spectacle de Musique et Danse, à Pornic le 21 mai. (à confirmer)

Rencontre d'un auteur : les classes de CM 1– CM2 rencontrent le jeudi 25 mars, l'auteur de bande dessinée, Jonathan Garnier, à la médiathèque.

Animations Ecopôle :

-Cycle 2 : animations sur l'eau à venir au mois d'avril/mai

-CE2 : la faune et la forêt

-CM : Energie et alimentation pour les classes de Mmes Koper et Régnier, Energie et écomobilité pour la classe de Mme Gouy

-Dans ce cadre, visite d'une ferme en agriculture biologique (classe d'Annie Koper)

-projet autour de l'eau sur la planète (classe de Corinne Régnier)

-Semaine Web Radio : 2 jours pleins avec des animateurs radio de l'AJI. Les enfants ont présenté leurs rubriques, ce projet a été rendu possible par l'accès internet désormais possible dans l'école. Bilan très positif !

VII- Action des parents d'élèves

Vente des petites pochettes en tissu : moins d'actions cette année car difficile à organiser.

VIII- PEDT

Le Projet Educatif du Territoire de la ville du Pellerin (PEDT) permet de construire un cadre pour l'ensemble des partenaires éducatifs qui gravitent autour de l'enfant de 0 à 17 ans. Il fixe des grands axes et permet de coordonner les actions mises en place dans les accueils périscolaires, les écoles, les accueils de loisirs, crèches etc… Le PEDT 2017-2020 a été prolongé jusqu'à la fin 2021. Le suivant est en cours de réalisation, il nécessite un diagnostique préalable, pour cela, une enquête a été proposée à l'ensemble des parents d'élèves. M. Béal nous fera connaître le retour de cette enquête dans les jours à venir. Le contexte actuel, la difficulté de réunir les personnes (pas plus de 6 en réunion présentielle) complexifie l'avancée du projet mais la municipalité confirme que des solutions seront proposées pour les concertations. Le projet doit être remis en juin.

IX- Horaires de l'accueil périscolaire

Question des RPE : serait-il possible d'augmenter l'amplitude horaire (7h30 le matin, 18h30 le soir) pour accueillir les enfants car des parents trouvent la proposition trop limitée et n'ont pas de repli dans la famille.

La réflexion se pose sur le temps passé par les enfants à l'école, temps qui peut parfois atteindre 10h de présence ce qui est énorme. C'est un équilibre à trouver entre le temps passé en collectivité et le temps passé en famille.

Mme Mériadec précise que ce changement d'horaires n'est pas envisageable pour septembre 2021 mais que le point pourrait être travaillé pour 2022.

Fin de la réunion 20h30

La directrice

Claire Fourage